



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 58694

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur le développement des rencontres entre anciens combattants français et des pays où nous avons connu des guerres d'indépendance durant les années de décolonisation. En effet, ces expériences sont déjà intervenues il y a plusieurs années et elles avaient été très profitables pour les deux pays, comme l'avaient été en leur temps les premières rencontres entre soldats français et allemands après la Seconde Guerre mondiale. C'est pourquoi des rencontres entre soldats français et maquisards vietnamiens ou fellagas algériens seraient des événements importants pour le devoir de mémoire, mais aussi pour la culture de la paix, pour les générations futures. Il lui demande donc de lui indiquer si ces propositions pourraient être reprises.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants accorde une grande importance au développement des relations entre les associations d'anciens combattants français et algériens et exprime notamment son soutien aux initiatives mises en place par les associations françaises. L'enjeu fondamental du développement de ces relations est en effet celui de la construction d'une mémoire partagée. Les associations d'anciens combattants peuvent et doivent être des acteurs essentiels de ce défi.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58694

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8917

Réponse publiée le : 17 novembre 2009, page 10878